

## Foyer communal de Calvisson

E.R.P.

place Georges Méjean  
30420 Calvisson

C.C.T.P. - D.D.Q.  
LOT 06  
Ascenseur

### MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE AVEC POSSIBILITÉ DE NÉGOCIATION

Procédure adaptée en application de l'article 26 et 28 du Code des Marchés publics  
Date et heures limites de remise des offres : lundi 27 février 2012 à 12h00

### MAÎTRISE D'OUVRAGE :

Commune de Calvisson  
Hôtel de Ville - Grand'rue  
30420 Calvisson  
Tél : 04 66 01 20 03

### ARCHITECTES / MAÎTRISE D'OEUVRE :

Ankel CERESE  
148 rue Marius Carrieu - Bât. J1 porte ext. gauche - (à côté de "Médical Pro")  
34080 montpellier  
Courriel : ankel.architecture@hotmail.fr  
Tél : 06 62 45 82 20

& Raphaëla SCHRACK (collaboratrice libérale)  
**A contacter pour toute question à la maîtrise d'œuvre**  
Courriel : raphaela.schrack@yahoo.fr  
Tél : 06 80 84 14 10

---

## **GENERALITES**

---

Les prix unitaires définis ci- après devront inclure des frais de compte prorata d'un taux de 1% (un pour cent) qui seront retenus sur chaque situation de travaux des intervenants. Ces frais seront destinés à faire nettoyer les locaux, chaquefois que nécessaire, par une entreprise spécialisée en cas de défaillance de l'une ou l'autre des entreprises. A ce sujet, nous vous rappelons que durant vos interventions vous devez assumer quotidiennement l'enlèvement de tous vos déchets et gravats ainsi que le nettoyage parfait du site en fin de travaux ou avant intervention autre corps d'état. Tout non-respect de cette règle sera sanctionné.

L'entrepreneur aura à sa charge les prestations et fournitures pour l'achèvement complet des ouvrages conformément aux règles de l'art et cela sans qu'il puisse prétendre à aucune majoration de prix pour raison d'erreurs ou d'omissions dans les pièces du dossier. Il appartient à l'entrepreneur du présent lot de prendre connaissance des plans et CCTP des autres corps d'état afin de pouvoir estimer les prestations lui incombant.

Tous les ouvrages faisant l'objet des prestations de ce lot seront obligatoirement réalisés en conformité avec les normes et règlements en vigueur.

---

## **PRESTATIONS À CHARGE DE L'ENTREPRISE**

---

Le titulaire du présent lot devra :

- . La fourniture de tous les matériaux, leur transport, stockage, protection ainsi que la main d'œuvre , l'énergie et le matériel nécessaires à l'exécution des ouvrages
- . La réalisation des installations suivant le planning établi par le maître d'œuvre avec les autres corps d'état.
- . L'établissement des plans de réservations et de détail d'exécution ainsi que la définition des besoins en génie civil spécifiques à son matériel dans le cadre des aménagements prévus au présent dossier. Dans le cas où ces renseignements n'auraient pas été communiqués en temps utile, toutes les sujétions de génie civil seront exécutées par l'entreprise de gros-oeuvre au frais de l'entreprise du présent lot.
- . L'établissement des plans d'implantation avec efforts transmis au bâtiment et dimensions ( à remettre au bureau de contrôle)
- . Fourniture et installation du tableau de protection électrique (ex DTU 70-1)
- . L'éclairage réglementaire de gaine
- . Les essais, mise en service et réglages
- . La fourniture en deux exemplaires des notices techniques et plans du matériel installé
- . Le nettoyage des locaux après intervention
- . L'établissement du formulaire de demande de lignes Télécom pour la télésurveillance et liaison phonique
- . Les crochets de manutention en plafond de gaine
- . Les échelons et crosse de sécurité d'accès à la cuvette

---

## **NORMES ET RÉGLEMENTS À OBSERVER**

---

Le titulaire du présent lot devra la mise en œuvre complète de ses installations dans les réservations en attente laissées par l'entreprise de gros œuvre (sous réserve que le titulaire du présent lot fournisse en temps utile les plans de ses propres besoins)

Il est précisé que l'entreprise adjudicatrice devra faire son affaire de la gaine mise à disposition. Elle devra se conformer aux plans joints au dossier d'appel d'offres. Toutes les dispositions devront être prises par la présente entreprise pendant la mise en oeuvre et au cours des essais pour assurer la sécurité du chantier pour l'ensemble du personnel travaillant ou transitant à proximité des gaines.

Les portes palières seront insérées dans des panneaux de façades métalliques qui seront livrés prêts à peindre avec deux couches de peinture anti-rouille. La protection des portes sera à la charge du présent lot qui devra le nettoyage éventuel de celles-ci avant peinture. Le calfeutrement et les couvre-joints entre les panneaux et la maçonnerie seront entièrement à la charge de la présente entreprise.

Le titulaire du présent lot devra l'ensemble des installations électriques à partir de l'attente définie ci-dessus. Les liaisons électriques en machinerie seront réalisées par conducteur U1000 RO 2V posés sur chemin de câbles souples HO7 VVH 2F suivant la Norme NFC 32.402. L'armoire de commande sera métallique avec peinture cuite au four, le câblage interne de l'armoire sera réalisé par conducteur H07 VK posé sur goulotte plastique de propreté et ramené sur le bornier général de raccordement. Il sera également prévu un contact alarme dans l'armoire de commande, pour déclenchement de la liaison phonique avec les services de secours.

Les bruits de l'ascenseur, seront inférieur à 30 dB (A) dans les salles de fête et de réunion. Les équipements et leur mise en œuvre seront déterminés pour obtenir ce résultat, l'entreprise devra au titre de son marché toutes les prestations nécessaires telles que :

. Supports anti-vibratiles des châssis de moteurs, isolation des bruits de fonctionnement des portes palières, insonorisation des cabines etc...

---

## **PRESCRIPTIONS TECHNIQUES CONCERNANT LE MATÉRIEL ET SA MISE EN ŒUVRE**

---

### **Renseignements généraux**

- . Usage : Ascenseur accessible à toute personne, y compris les personnes avec handicap, selon la norme EN 81-70
- . Charge utile : 630 kg
- . Vitesse : 1,00 m/s à régulation de vitesse par commande numérique
- . Nombre de services : Deux (face à face)
- . Nombre de niveaux desservis : 3 ( RDC niveau parking actuel - RDC foyer communal - R+1 salle de réunions )

### **Machine de traction**

- . Emplacement : En tête de gaine, de type intégrée en trémie **sans local technique** spécialement aménagé.
- . Châssis machine : De type **autobloquant** avec dispositifs isophoniques. Ce châssis situé en tête de guides cabine et contrepoids permettra le report des réactions sur la dalle de cuvette en évitant la transmission de vibrations.
- . Type moteur : **Gearless Compact**, sans réducteur ne nécessitant aucune lubrification (roulements étanches) à variation de fréquence et rendement énergétique élevé (aimants permanents incrustés dans la masse) permettant une réduction de consommation électrique (puissance à préciser). 150 démarrages / heure minimum.
- . Régulation : La conception du système devra permettre et garantir un déplacement doux et sans à-coups. L'asservissement en boucle fermée est imposé afin d'assurer une accélération et décélération constantes. Le système de nivelage devra garantir une **précision d'arrêt ± 3mm**
- . Suspente : Les câbles de traction traditionnels seront de préférence remplacés ar des courroies plates ou tout système équivalent afin d'offrir une meilleure adhérence, un plus grand confort de déplacement et de silence, une absence de lubrification, une plus grande longévité et un meilleur coefficient de sécurité. L'appareillage comprendra un dispositif de contrôle permanent et automatique des câbles d'acier moulés dans les courroies avec transmission des informations au centre de télé-surveillance.

### **Cabine**

La plate forme de la cabine devra être isolée de sa structure par des plots en caoutchouc pour un fonctionnement silencieux et confort de déplacement optimal.

Finition :

- . Ossature métallique et revêtement décoratif par panneaux (type OTISKIN). Finitions au choix dans la gamme du fabricant (documentation à joindre avec l'offre de l'entreprise)
- . Plafond : un faux plafond décoratif de types "cintré" ou un plafond plat devra compléter l'équipement de cabine
- . Plancher sol plastique
- . Barre d'appui latérale
- . Panneau de commande à boutons encastrés, accessible aux handicapés et non voyants (lecture Braille)
- . Eclairage décoratif type panneaux verticaux fluorescents
- . Eclairage de sécurité par bloc 60 lumens à commande automatique
- . Miroir en partie central et rétrovision (EN 81-70) car 2 faces de service
- . Porte automatique coulissante à ouverture latérale, dimension 90 x 200 cm, avec revêtement acier inox brossé, dotée d'un contact de heurt mécanique couplé à un rideau optique de réouverture par rayons infra-rouge sur toute la hauteur du passage libre. Le système d'entraînement de porte sera obligatoirement par **moteur à variation de vitesse** de manière à offrir régularité et fiabilité.

### **Porte palière extérieure**

- . Dimension : 90 x 200 cm de passage libre
- . Nombre : 1
- . Type : Automatique coulissante latéralement à 2 vantaux
- . Finition vantaux : Métallique type acier brossé (selon gamme du constructeur)

Cette porte sera pare-flamme 1/2 h, elle sera insérée dans le mur en pierres massives, sans façade, de façon à laissé apparent l'encadrement complet en pierres massives. Les fixations, les scellements, calfeutremments et couvre-joints seront entièrement à la charge de la présente entreprise.

### **Portes palières intérieures**

- . Dimension : 90 x 200 cm de passage libre
- . Nombre : 2
- . Type : Automatiques coulissantes latéralement à 2 vantaux
- . Finition façade / vantaux : Peinture d'impression (mise en peinture lot peinture)

Ces portes seront pare-flamme 1/2 h, elles seront insérées dans un panneau de façade complet. Les fixations, les scellements, calfeutremments et couvre-joints seront entièrement à la charge de la présente entreprise.

### **Manœuvre**

Il est précisé que le contrôleur de manœuvre devra être quasiment silencieux. La manœuvre sera de type Collective Descente aux étages, montée et descente au rez-de-chaussée. En cabine, la manœuvre sera de type collective sélective dans les deux sens. Cette manœuvre permettra l'enregistrement des commandes de cabine et des appels paliers, ainsi que la mise en mémoire des ordres non satisfaits lorsque la cabine est en pleine charge.

Les commandes de secours et d'inspecton doivent être accessibles à partir du panneau d'urgence et de contrôle situé en façade du dernier niveau.

L'utilisation de l'ascenseur par la porte extérieure pourra être empêchée par un commande intérieure (quand le foyer est fermé) et l'on doit pouvoir en restreindre l'accès par une clé ou un code pour certaines occasions, et permettre une utilisation non restrictive à d'autres occasions.

### **Signalisation et commandes - conformes à la norme EN 81-70**

- . Paliers : Indicateur de direction à l'ouverture des portes, boutons d'appels lumineux et sonores à l'enregistrement
- . Cabine : Ecran de signalisation à cristaux liquide comportant : Afficheur lumineux de position cabine avec annonce vocale de l'étage desservi, flèches lumineuses de direction cabine, voyant de surcharge avec buzzer
- . Panneau de commande : Boutons lumineux à l'enregistrement des ordres et à tonalité sonore avec numéros d'étages en relief et en braille
- . Colonnes d'entrée : Flèches lumineuses indiquant le prochain sens de déplacement avec gongs (1 gong en montée, 2 gongs en descente)

NB : le signal auditif sera impérativement réglable de 35 à 65 dB (A)

### **Un système de secours pour évacuation des passagers**

Un système de secours sur batterie sera prévu pour assurer en toute sécurité la sortie rapide des passagers en cas de coupure de courant.

### **Télésurveillance**

l'indicati Tous les appareils devront être équipés d'un système de télésurveillance. Ce dispositif devra assurer :

- . La transmission des alarmes
- . La détection des anomalies ou pannes et leur transmission
- . La liaison phonique entre toute personne bloquée et le centre de télésurveillance (de type bi-directionnelle)

## Lot 06 - Ascenseur

L'entreprise soumissionnaire devra préciser et documenter la prestation proposée dans son offre.

Les services devront comprendre :

- . La permanence 24h/24h et 7jours/7
- . Le dialogue avec les personnes bloquées
- . La réception des alarmes

. La gestion des interventions

. Le suivi et le contrôle des installations

L'entreprise disposera d'une ligne de téléphone livrée en tête de gaine par le lot "électricité"

### **Essais, mise en service, réception, garantie, entretien**

Dès l'achèvement des travaux, il sera procédé à la vérification de la conformité des installations par rapport au cahier des charges et à la réglementation en vigueur. Les dispositifs de sécurité seront également testés.

Avant réception des travaux, l'entrepreneur du présent lot devra remettre un dossier comprenant :

- . Une notice donnant les caractéristiques des appareils installés
- . Des consignes d'entretien
- . Les schémas des installations électriques

Le titulaire du présent lot devra réaliser les essais de ses installations et transmettre les procès-verbaux de ces essais en 2 exemplaires au Bureau de Contrôle, et les Contrôles Techniques tye A-COPREC tels que publiés au Moniteur 82.51 Bis.

La réception des installations sera prononcée si les essais ont donné satisfaction et si le rapport consignait les résultats ne fait apparaître aucune réserve. La mise en service de l'appareil ne sera autorisée qu'après réception.

L'entreprise devra assurer la garantie totale des installations (matériel et main d'œuvre ) pendant les deux premières années de fonctionnement.

L'entretien sera assuré au titre du Marché pendant 3 mois à dater de la réception.

---

### **MISE EN ŒUVRE DES ÉQUIPEMENTS**

L'entreprise devra la réalisation de ses installations conformément aux divers textes réglementaires en vigueur à la date de signature des marchés, en particulier :

---

### **Consistance des travaux**

Les travaux à réaliser par le présent lot concernent principalement les ouvrages suivants :

- . Installation d'un ascenseur aux normes PMR

Lot 06 - Ascenseur

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	Qte ent	P.U €	Total HT €
<b>06.0</b>	<b>CABINE ET MACHINE</b>					
05.0-1	Ascenseur accessible à toute personne, y compris les personnes avec handicap, selon la norme EN 81-70, cabine complète de 630 kg Double service (face à face) Y compris signalisation et commandes. Système de sécurité et télésurveillance. NB : Accès restreint depuis l'extérieur.	Ens	1			
<b>06.1</b>	<b>PORTES PALIÈRES</b>					
06.1-1	Automatiques coulissantes latéralement à 2 vantaux 90 x 200 cm de passage libre. Y compris les fixations, les scellements, calfeutrements et couvre-joints. <b>Porte palière extérieure</b> Automatique coulissante centrale à 2 vantaux 90 x 200 cm de passage libre. Porte pare-flamme 1/2 h, insérée dans le mur en pierres massives, sans façade, de façon à laisser apparent l'encadrement complet en pierres massives. Finition : Type acier brossé	Unité	1			
06.1-2	<b>Porte palière intérieure</b> Automatique coulissante latéralement à 2 vantaux 90 x 200 cm de passage libre. Portes pare-flamme 1/2 h, insérées dans un panneau de façade complet. Les fixations, les scellements, calfeutrements et couvre-joints seront entièrement à la charge de la présente entreprise. Finition : peinture d'impression	Unité	2			
<b>06.2</b>	<b>ENTRETIEN</b>					
06.2-1	<b>Contrat d'entretien pour 12 mois</b>	Unité	1			
	<b>MONTANT TOTAL LOT 06 € H.T.</b>					
	<b>TVA 19,60%</b>					
	<b>MONTANT TOTAL LOT 06 € T.T.C</b>					

Fait en un seul original.

à.....

Le.....

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Cachet et signature de l'entrepreneur